



fr.chabad.org

Le Psaume 27 commence par les mots « De David : L'Éternel est ma lumière et mon salut ».

Le Midrash nous dit que « ma lumière » (יְרֵאָה) est associée à Roch Hachana et que « mon salut

du ultérieur verset un'qu enseigné également est Il 1. Kippour Yom à associé est (וְיִשְׁעָי) « psaume : « Qu'Il me cachera dans Son tabernacle... » (וְסִבּ יְגַפְצִי יֵכ) est associé à Soukkot.²

Pourtant, la coutume de réciter ce psaume depuis Roch 'Hodech Eloul jusqu'au dernier jour de Soukkot n'apparaît que plus de mille ans plus tard.

La première mention de cette coutume semble se trouver dans l'ouvrage Sefer Shem Tov Katane du kabbaliste Rabbi Binyamin Benish Cohen, publié en 1706. Il écrit que celui qui récite ce psaume dans un état de sainteté, de pureté et de grande concentration verra ses prières exaucées et qu'il a le pouvoir d'annuler les décrets divins.³

Bien que cela semble être la première mention écrite, il convient de noter que certains citent une tradition du Baal Chem Tov (1698-1760) selon laquelle ce fut le mystique du 16ème siècle Rabbi Eliahou Baal Chem⁴ qui établit la coutume de réciter le Psaume 27 Pendant la saison des Fêtes Solennelles.⁵

Une autre explication est qu'il s'agit d'une période de miséricorde divine, comme lorsque Moïse obtint le pardon de D.ieu pour le peuple après le péché du Veau d'or. Chaque année, c'est un moment où D.ieu est particulièrement accessible, tel un roi qui sort dans les champs pour permettre à tous les sujets qui souhaitent le saluer de l'approcher.

Comme le met en évidence l'épisode où Moïse obtient le pardon divin sur le mont Sinaï, un élément clé de la miséricorde divine est l'énonciation des « 13 Attributs de Miséricorde ». Or, le nom de D.ieu (le Tétragramme) est mentionné à 13 reprises dans ce psaume.⁶

Quand le récite-t-on ?

Au cours de quelles prières ce psaume est-il récité ? Ceux qui suivent la coutume du noussa'h séfarade le récitent généralement après les prières du matin et de l'après-midi. La coutume ashkénaze courante est de le dire après les prières du matin et du soir.

Il existe aussi diverses coutumes sur le moment exact de la prière où on le dit. La coutume 'Habad est de le réciter dans l'office du matin immédiatement après le Psaume du jour et à Min'ha juste avant Alénou.

Le principe général est que nous le récitons tant que nous sommes jugés pour la nouvelle année. Ainsi, certains ont la coutume de le dire jusqu'à Yom Kippour (le jour où Moïse obtint le

pardon complet pour le peuple). Cependant, d'autres continuent jusqu'à Chemini Atséret (ou Sim'hat Torah). La coutume 'Habad est de le réciter jusqu'à Hochaana Rabba, puisque c'est alors que le jugement est « scellé ».

Dans la mesure où les coutumes en la matière sont nombreuses, il convient que chaque individu et chaque communauté applique sa propre tradition, dans l'espoir sincère que nous soyons tous inscrits et scellés pour une bonne et douce nouvelle année !

NOTES

1. Midrash Vayikra Rabbah 21 ; Midrash Sho'her Tov sur le Psaume 27.
2. Voir Elef LaMateh sur Mateh Ephraïm 581:1.
3. Shem Tov Katane, Hanhagot Vedyounim Vetefilot Noraot Oukedoshot MeRosh 'Hodesh Eloul.
4. Il y avait en fait deux mystiques au 16ème siècle appelés de ce nom. L'un était Rabbi Eliahou Baal Chem de 'Helm (vers 1583), le second, Rabbi Eliahou Baal Chem Luentz (1555-1636). Il n'est pas clair à qui des deux se référait le Baal Chem Tov. Cependant, il semble ressortir des mémoires du sixième Rabbi de Loubavitch qui relatent que le Baal Chem Tov était le quatrième d'une lignée de baal chem ayant commencé avec Rabbi Eliahou Baal Chem de Worms, qu'il s'agisse du second, car Rabbi Eliahou Baal Chem Luentz servit comme rabbin de Worms et y décéda. D'autres affirment toutefois qu'il pourrait y avoir eu un troisième Rabbi Eliahou Baal Chem qui vécut à Worms à la même période, mais cela dépasse la portée de cet article.
5. Nezer Hakodesh, Minhaguei Beit Ropshitz, p. 147-8.
6. Voir Sidour de R. Shabtaï Rashkoher; Likoutei Torah, s.v. Ani LeDodi; Chaar Hakolel 11:28; Minhag Yisroel Torah, Ora'h 'Haïm 581:5.